

22^e Matinée thématique du CES

Santé mentale et psychiatrie : Quels enjeux et quelles transformations en matière d'accès aux soins, de financement et de territorialisation ?

Mardi 9 novembre 2021

9h à 12h30

en visio-conférence

Deux tables rondes réuniront des personnalités portant des regards complémentaires sur les enjeux et défis en matière de prise en charge de la santé mentale en France suite aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie du 27 et 28 septembre 2021. Une première table ronde s'intéressera aux barrières à l'accès aux soins de santé mentale en France et aux dispositifs mis en œuvre pour lever ces barrières, notamment en facilitant l'accès aux psychologues libéraux. Une deuxième table ronde s'intéressera aux changements en cours en matière de gouvernance territoriale ainsi qu'en matière de financement des prises en charge hospitalières dans le champ de la santé mentale.

Table ronde n°1 - Accès aux soins de santé mentale : barrières et dispositifs innovants

La France se caractérise par des difficultés persistantes d'accès aux soins de santé mentale. Ces difficultés sont multiples et incluent en particulier une insuffisante gradation des soins, complexifiant le premier recours en santé mentale, et des barrières financières à l'accès aux soins (notamment pour les prises en charge délivrées par les psychologues en ville). La pandémie de Covid-19, qui a significativement impacté la santé mentale des Français, a rappelé combien la politique dans ce champ, premier poste de dépense de l'Assurance maladie, était confrontée à des enjeux aigus en matière de prise en charge. Si la pandémie a agi comme un révélateur de ces difficultés auprès du grand public, elle incite désormais à repenser les modes d'organisation et de financement pour faciliter le premier recours en santé mentale.

Quels constats dresser en matière d'accès aux soins de santé mentale en France ? Comment se situe la France comparativement aux autres pays ? Quels objectifs et quels résultats préliminaires des dispositifs visant à faciliter l'accès aux prises en charge délivrées par des psychologues de ville ? Quelles complémentarités ou convergences entre les différents dispositifs ?

Table ronde n°2 - Gouvernance territoriale et financements des prises en charge hospitalières : des évolutions qui restent propres à la santé mentale ?

L'organisation de la délivrance des soins de santé mentale, dans le cadre de la politique de sectorisation, ainsi que son financement, connaissent de profondes transformations. A la suite de la Loi de modernisation du système de santé de 2016, la gouvernance territoriale de la santé mentale a été repensée avec l'objectif de favoriser la coopération entre les acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social et d'éviter les ruptures dans les parcours. A charge des projets territoriaux de santé mentale (PTSM), en lien avec les conseils locaux de santé mentale (CLSM), de porter ces ambitions. En parallèle, les modalités de financement de la psychiatrie hospitalière sont en cours d'évolution, d'une part, en raison de la coexistence de deux modes de financements différents entre les secteurs public (dotation annuelle de financement) et privé (prix de journée), et d'autre part, en raison de questionnements liés au manque de valorisation du développement des prises en charge extrahospitalières, des différences de case-mix sur les territoires et de la qualité des soins délivrés. La réforme du financement de la psychiatrie est en réflexion depuis plusieurs années et sera mise en œuvre en 2022.

Quels grands constats issus des diagnostics territoriaux ? Quels soutiens apportés aux acteurs ? Quels impacts concrets en matière de coopération et d'intégration entre les acteurs, d'amélioration des parcours de soins pour les patients ? Quelles leçons pour les autres champs de la santé ? Quels alignements entre financement privé et public ? Quels équilibres entre financement à l'activité et financement populationnel ? Quelle place pour la rémunération à la qualité ?

22è Matinée thématique du CES

9H Introduction : Séverine SALGADO

Directrice Générale de la Fédération nationale de la Mutualité Française

9H15 Table ronde 1 - Accès aux soins de santé mentale: barrières et dispositifs innovants

Introduction et modération : **Coralie GANDRE**,
Chargée de recherche, Institut de recherche et
documentation en économie de la santé

Anne-Gisèle PRIVAT, experte référente Direction
santé, Fédération nationale de la Mutualité Française

Gabrielle-Anne PEYRE LANQUAR, Département des
Prestations et des Maladies Chroniques, Caisse nationale
d'assurance maladie

Franck BELLIVIER, Délégué Ministériel à la Santé
Mentale et à la Psychiatrie, Ministère des Solidarités et
de la Santé

Emily HEWLETT, Analyste des politiques publiques,
Organisation de coopération et de développement
économiques

10H30 Débat avec la salle

10H45 Pause

11H Table ronde 2 - Gouvernance territoriale et financements des prises en charge hospitalières : des évolutions qui restent propres à la santé mentale ?

Introduction et modération : **Julien MOUSQUÈS**,
Directeur de recherche, Institut de recherche et
documentation en économie de la santé, membre du
Conseil d'administration du Collège des économistes de
la santé

Arnaud JOAN-GRANGE, Pilote stratégique des
réformes du financement hospitalier, Ministère des
Solidarités et de la Santé

Fanny PASTANT, Chargée de mission, Centre
Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé
pour la recherche et la formation en santé mentale

Denis MATHIEU, Directeur médical, Mutuelle générale
de l'Éducation nationale

Marie-Jeanne RICHARD, présidente de l'Union
nationale de familles et amis de personnes malades
et/ou handicapées psychiques

Magali COLDEFY, Chercheuse indépendante,
chercheuse associée, Institut de recherche et
documentation en économie de la santé

12H15 Débat avec la salle

12H30 Fin de la Matinée thématique

Les Matinées thématiques du Collège des Economistes de la Santé sont des conférences qui mettent l'accent sur l'actualité économique des professions de santé et des segments d'activité en mutation.

Chaque conférence croise les approches de chercheurs en économie de la santé, de représentants des professions considérées, d'acteurs institutionnels, et de personnalités politiques. Lieu d'échange, de réflexion et de débat, ces conférences sont couvertes par des médias professionnels spécialisés, et contribuent à l'information du public intéressé et, nous l'espérons, à la réflexion des décideurs.